



Problème coupure de courant. qui règle la facture ?

Par **orochimarukage**, le **08/03/2011 à 16:44**

Bonjour,
Je suis locataire depuis 3 ans dans mon logement et depuis 1 semaine j'ai des coupures de courant.
J'ai contacté un électricien qui est venu déjà 2 fois, une fois 2h et une fois 1h. Le problème était apparemment résolu selon lui.
Ce matin, coupure de courant.
: Je recontacte donc électricien, il doit passer dans la journée.
J'attends également la facture...
Est-ce a moi de la régler ou a mon propriétaire ?
Merci de votre réponse.
Cordialement

Par **amajuris**, le **08/03/2011 à 17:24**

bjr,
prévenez votre propriétaire et pour savoir qui paie il faut connaître la cause des coupures (défaut d'installation, surcharge de l'installation...).

Par **orochimarukage**, le **08/03/2011 à 17:35**

Merci de votre réponse.
L'électricien en partant hier soir a dit que c'était dû aux câbles des luminaires.
Rien a été touché de ce coté là et ce sont les luminaires qu'il y avait à mon arrivée.